



Geolocation

N°79514

updated: 03/18/2024

Tournage avec le Ministère de l'Intérieur

**75008 Paris
France**

Contact the commission

Film France

✉ ☎ +33 (0) 1 44 33 34 33



WWW.FILMFRANCE.NET

Credits: ©Ministère-de-l'Intérieur/J.GROISARD

Caption: Préfecture du Cantal à Aurillac en Auvergne Rhône Alpes (15)



WWW.FILMFRANCE.NET

Credits: ©Ministère-de-l'Intérieur/E.DELELIS

Caption: Hall de la sous-préfecture de Torcy en Ile de France (77)



WWW.FILMFRANCE.NET

Credits: ©Ministère-de-l'Intérieur/E.DELELIS

Caption: Cour d'honneur de la Préfecture du Doubs à Besançon en Bourgogne-Franche-Comté (25)



WWW.FILMFRANCE.NET

Credits: ©Ministère-de-l'Intérieur/J.GROISARD

Caption: Salle du conseil de la Préfecture de l'Aube à Troyes en Grand Est (10)



WWW.FILMFRANCE.NET

Credits: ©Ministère-de-l'Intérieur/P.CHABAUD

Caption: Salon de l'hôtel préfectoral à Laon dans les Hauts-de-France (02)

LOCATION TYPE

CATEGORIES

Gendarmerie barracks

Police station

Prefecture

Sub-prefecture

GENERAL PRESENTATION

L'ouverture aux tournages des sites dépendant du **Ministère de l'Intérieur** s'inscrit dans une politique de valorisation du patrimoine immatériel de l'Etat.

L'accueil des tournages est géré par le Pôle Partenariats et valorisation du patrimoine qui est rattaché au département pilotage et stratégie de la DICOM du Ministère de l'Intérieur.

Tel 01 80 15 61 82

valorisation-dicom@interieur.gouv.fr

Tous les univers de fictions sont les bienvenus.

L'autorisation de tournage est subordonnée aux missions prioritaires de service public.

Procédure :

1. Centralisation des demandes de tournage au niveau de l'Unité de Valorisation du Patrimoine Immatériel : valorisation-dicom@interieur.gouv.fr
2. Redistribution des demandes en fonction des besoins auprès des préfetures, sous-préfetures, SIRPA Gendarmerie ;
3. Evaluation des opportunités d'un commun accord entre les services concernés ;
4. Rédaction de la convention et facturation par l'Unité de Valorisation du Patrimoine Immatériel ;
5. Signature de la convention entre le gestionnaire du site et la production avant le tournage ;
6. Tournage.

Documents à fournir : un cahier des charges complet comprenant :

- une lettre de présentation du projet ;
- une note d'intention ;
- le scénario/ synopsis ;
- l'expression des besoins de mise à disposition des espaces (intérieur / extérieur) ;
- l'engagement d'un diffuseur (si fiction télé) ;
- l'attestation de police d'assurance.

NB : Le Ministère de l'Intérieur ne met pas à disposition de matériel ou de costumes pour ne pas faire concurrence à l'offre privée de location de matériels de jeux et de costumes.

Pour rappel, les comédiens, les figurants avec des costumes de police doivent en dehors du plateau et des scènes de tournage recouvrir leurs costumes pour ne pas être confondus avec des fonctionnaires de police, des gendarmes.

Related locations



Sous-Préfecture de Torcy - Hall 1st floor



Prefecture - hotel private courtyard - Clermont-Ferrand



Sub-Prefecture of Autun



Prefecture of Châlons en Champagne



Old abbey - House of the prefecture



Sub-prefecture



Prefecture Orne - Alençon



Prefecture Calvados and Lower Normandy - Caen